

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

Direction Départementale
des Affaires Sanitaires et Sociales
des Pyrénées Orientales
SANTÉ LEGISLATION

Dossier suivi par :
Mme MARTY EVE

☎ : 04 68 81 78 41
☎ : 04 68 81 78 78

AP N° *MAO / 2005*

**ARRETE PORTANT AGREMENT D'UNE
SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL A
RESPONSABILITE LIMITEE DE
DIRECTEURS ET DIRECTEURS
ADJOINTS DE LABORATOIRES**

**Le Préfet des Pyrénées Orientales,
Chevalier de la Légion d'honneur**

- Vu** le Code de la Santé Publique, 6ème partie, chapitres 1 et 2,
- Vu** la Loi N° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ,
- Vu** le Décret N°75-1344 du 30/12/1975, modifié, relatif aux Directeurs et Directeurs Adjointes de Laboratoires d'analyses médicales ,
- Vu** le Décret N°76-1004 du 04/11/1976 fixant les conditions d'autorisation des laboratoires d'analyses de biologie médicale ,
- Vu** le Décret N°92-545 du 17/06/1992 relatif aux Sociétés d'Exercice Libéral de Directeurs et Directeurs Adjointes de laboratoires d'analyses de biologie Médicale ,
- Vu** l'arrêté préfectoral N° 2844/2003 en date du 4 septembre 2003 autorisant le fonctionnement de la SELARL BARNIOL- LLENSE- LOPEZ -MOULIADE sous le N°66SEL 07,
- Vu** la demande formulée par Monsieur Eric GRENAUD en date du 2 mars 2005,
- Vu** le procès verbal de l'assemblée générale de la SELARL en date du 22 novembre 2004 nommant Monsieur Eric GRENAUD en qualité de co-gérant de la société et Directeur du laboratoire d'analyses de biologie médicale sis à Saint - Laurent de la Salanque 2 Avenue Foch ,
- Vu** le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 janvier 2005 et les statuts mis à jour à la même date,

- Vu** l'acte de cession de parts sous conditions suspensives en date du 8 février 2005 entre Monsieur Yves BARNIOL et Monsieur Christian LLENSE les cédants d'une part, et Monsieur Emmanuel LOPEZ le cessionnaire d'autre part
- Vu** l'acte de cession de parts sous conditions suspensives en date du 31 mars 2005 entre Monsieur Yves BARNIOL et Monsieur Christian LLENSE les cédants d'une part, et Monsieur Eric GRENAUD le cessionnaire d'autre part
- Vu** l'avis du Conseil Central de la Section « G » de l'ordre National des Pharmaciens en date du 13 avril 2005 faisant connaître qu'il n'a pas formulé d'observation particulière,
- Vu** l'avis en date du 29 mars 2005 de Monsieur le Directeur Régional des affaires sanitaires et sociales de la région Languedoc Roussillon
- Vu** l'arrêté préfectoral N° 3574/04 du 16 septembre 2004 portant délégation de signature à Madame Dominique CHRISTIAN Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture des Pyrénées Orientales ;

ARRETE

Article 1^{er} : La Société d'exercice Libéral de directeurs de laboratoires et directeurs adjoints dénommée BIOLAB 66 est agréée par le Préfet des Pyrénées Orientales sous le n°66 SEL 13

- LABM 2 Avenue Foch 66 250 SAINT - LAURENT DE LA SALANQUE
Directeurs : Monsieur Christian LLENSE , Pharmacien Biologiste
Monsieur Eric GRENAUD, Pharmacien Biologiste
- LABM 5 Rue Jules Ferry 66 660 .PORT VENDRES
Directeur Monsieur Emmanuel LOPEZ, Pharmacien Biologiste
- LABM 72 Route Nationale 66 200 ELNE
Directeur Monsieur Yves BARNIOL ,Pharmacien Biologiste
- LABM 14 Avenue de la Méditerranée 66 140 CANET PLAGE
Directeur :Madame Bernadette MOULIADE , Pharmacien Biologiste

SIEGE SOCIAL : 72 Route Nationale 66 200 ELNE

Article 2: Le n° d'autorisation 66 SEL 13 devra figurer de façon très apparente sur tous les titres et documents professionnels notamment sur tous les comptes rendus émanant des laboratoires .

Article 3: L 'arrêté préfectoral N° 2844/2003 en date du 4 septembre 2003 autorisant le fonctionnement de la SELARL BARNIOL- LLENSE- LOPEZ -MOULIADE sous le N°66SEL 07 est abrogé .

Article 4 : Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, Monsieur le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ,Madame la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

176

Le 14 avril 2005
P / Le Préfet
La Directrice Départementale
des Affaires Sanitaires et Sociales,

Dominique CHRISTIAN



PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

Direction Départementale
des Affaires Sanitaires et Sociales
des Pyrénées Orientales
SANTÉ LEGISLATION

Dossier suivi par :
Mme MARTY EVE

☎ : 04 68 81 78 41
☎ : 04 68 81 78 78

AP N° 1206

**ARRETE PORTANT AUTORISATION DE
FONCTIONNEMENT DU LABORATOIRE
SIS A CANET PLAGE
ET EXPLOITE PAR LA SELARL
BIOLAB 66**

**Le Préfet des Pyrénées Orientales,
Chevalier de la Légion d'honneur**

- Vu** le Code de la Santé Publique, 6ème partie, chapitres 1 et 2,
- Vu** la Loi N° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ,
- Vu** le Décret N°75-1344 du 30/12/1975, modifié, relatif aux Directeurs et Directeurs Adjoints de Laboratoires d'analyses médicales ,
- Vu** le Décret N°76-1004 du 04/11/1976 fixant les conditions d'autorisation des laboratoires d'analyses de biologie médicale ,
- Vu** le Décret N°92-545 du 17/06/1992 relatif aux Sociétés d'Exercice Libéral de Directeurs et Directeurs Adjoints de laboratoires d'analyses de biologie Médicale ,
- Vu** l'arrêté préfectoral N° 3971/1997 en date du 14 novembre 1997 article 2 modifié portant autorisation de fonctionnement du laboratoire d'analyses de biologie médicale sis à CANET PLAGE Avenue de la Méditerranée inscrit sous le n° 66 -065 sur la liste des laboratoires en exercice dans le département des Pyrénées Orientales,
- Vu** l'arrêté préfectoral N° 1170/2005 en date du 14 AVRIL 2005 portant agrément de la SELARL BIOLAB 66 sous le N°66 SEL 13
- Vu** la demande formulée par Monsieur Eric GRENAUD en date du 2 mars 2005,
- Vu** le procès verbal de l'assemblée générale de la SELARL en date du 22 novembre 2004 nommant Monsieur Eric GRENAUD en qualité de co-gérant de la société et Directeur du laboratoire d'analyses de biologie médicale sis à Saint - Laurent de la Salanque 2 Avenue Foch ,

- Vu** le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 janvier 2005 et les statuts mis à jour à la même date,
- Vu** l'acte de cession de parts sous conditions suspensives en date du 8 février 2005 entre Monsieur Yves BARNIOL et Monsieur Christian LLENSE les cédants d'une part, et Monsieur Emmanuel LOPEZ le cessionnaire d'autre part
- Vu** l'acte de cession de parts sous conditions suspensives en date du 31 mars 2005 entre Monsieur Yves BARNIOL et Monsieur Christian LLENSE les cédants d'une part, et Monsieur Eric GRENAUD le cessionnaire d'autre part
- Vu** l'avis du Conseil Central de la Section « G » de l'ordre National des Pharmaciens en date du 13 avril 2005 faisant connaître qu'il n'a pas formulé d'observation particulière,
- Vu** l'avis en date du 29 mars 2005 de Monsieur le Directeur Régional des affaires sanitaires et sociales de la région Languedoc Roussillon
- Vu** l'arrêté préfectoral N° 3574/04 du 16 septembre 2004 portant délégation de signature à Madame Dominique CHRISTIAN Directrice Départementale des Affaires sanitaires et Sociales

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture des Pyrénées Orientales ;

ARRETE

Article 1^{er}

Le laboratoire d'analyses de biologie médicale sis à CANET PLAGE 14 Avenue de la Méditerranée est autorisé à fonctionner selon les modalités suivantes :

Il a pour Directeur :

Madame Bernadette MOULIADE , Pharmacien Biologiste

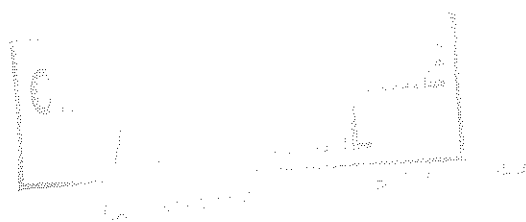
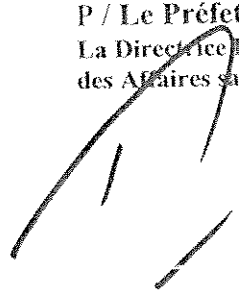
Il est désormais exploité par la SELARL BIOLAB 66 qui exploite également les laboratoires :

- LABM 5 Rue Jules Ferry 66 660 .PORT VENDRES
Directeur Monsieur Emmanuel LOPEZ, Pharmacien Biologiste
- LABM 72 route nationale 66 200 ELNE
Directeur :Monsieur Yves BARNIOL , Pharmacien Biologiste
- LABM 2 Avenue Foch 66 250 SAINT - LAURENT DE LA SALANQUE
Directeurs :Monsieur Christian LLENSE , Pharmacien Biologiste
Monsieur Eric GRENAUD, Pharmacien Biologiste

et dont le SIEGE SOCIAL est : 72 Route Nationale 66 200 ELNE

Article 3 : Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, Monsieur le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales, Madame la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Perpignan, le 15 AVR. 2005
P / Le Préfet et par délégation
La Directrice Départementale
des Affaires sanitaires et sociales





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

Direction Départementale
des Affaires Sanitaires et Sociales
des Pyrénées Orientales
SANTÉ LEGISLATION

Dossier suivi par :
Mme MARTY EVE

☎ : 04 68 81 78 41
☎ : 04 68 81 78 78

AP N°

1207

**ARRETE PORTANT AUTORISATION DE
FONCTIONNEMENT DU LABORATOIRE
SIS A PORT VENDRES
ET EXPLOITE PAR LA SELARL
BIOLAB 66**

**Le Préfet des Pyrénées Orientales,
Chevalier de la Légion d'honneur**

- Vu** le Code de la Santé Publique, 6ème partie, chapitres 1 et 2,
- Vu** la Loi N° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ,
- Vu** le Décret N°75-1344 du 30/12/1975, modifié, relatif aux Directeurs et Directeurs Adjoints de Laboratoires d'analyses médicales ,
- Vu** le Décret N°76-1004 du 04/11/1976 fixant les conditions d'autorisation des laboratoires d'analyses de biologie médicale ,
- Vu** le Décret N°92-545 du 17/06/1992 relatif aux Sociétés d'Exercice Libéral de Directeurs et Directeurs Adjoints de laboratoires d'analyses de biologie Médicale ,
- Vu** l'arrêté préfectoral N° 924/191992 en date du 17 mars 1992 article 2 modifié portant autorisation de fonctionnement du laboratoire d'analyses de biologie médicale sis à PORT VENDRES inscrit sous le n° 66 -055 sur la liste des laboratoires en exercice dans le département des Pyrénées Orientales,
- Vu** l'arrêté préfectoral N° 1170/2005 en date du 14 AVRIL 2005 portant agrément de la SELARL BIOLAB 66 sous le N°66 SEL 13
- Vu** la demande formulée par Monsieur Eric GRENAUD en date du 2 mars 2005,
- Vu** le procès verbal de l'assemblée générale de la SELARL en date du 22 novembre 2004 nommant Monsieur Eric GRENAUD en qualité de co-gérant de la société et Directeur du laboratoire d'analyses de biologie médicale sis à Saint - Laurent de la Salanque 2 Avenue Foch ,

- Vu** le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 janvier 2005 et les statuts mis à jour à la même date,
- Vu** l'acte de cession de parts sous conditions suspensives en date du 8 février 2005 entre Monsieur Yves BARNIOL et Monsieur Christian LLENSE les cédants d'une part, et Monsieur Emmanuel LOPEZ le cessionnaire d'autre part
- Vu** l'acte de cession de parts sous conditions suspensives en date du 31 mars 2005 entre Monsieur Yves BARNIOL et Monsieur Christian LLENSE les cédants d'une part, et Monsieur Eric GRENAUD le cessionnaire d'autre part
- Vu** l'avis du Conseil Central de la Section « G » de l'ordre National des Pharmaciens en date du 13 avril 2005 faisant connaître qu'il n'a pas formulé d'observation particulière,
- Vu** l'avis en date du 29 mars 2005 de Monsieur le Directeur Régional des affaires sanitaires et sociales de la région Languedoc Roussillon
- Vu** l'arrêté préfectoral N° 3574/04 du 16 septembre 2004 portant délégation de signature à Madame Dominique CHRISTIAN Directrice Départementale des Affaires sanitaires et Sociales

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture des Pyrénées Orientales ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'article 2 du de l'arrêté du 17 mars 1992 est modifié comme suit :

Le laboratoire d'analyses de biologie médicale sis à PORT VENDRES 5 Rue Jules Ferry est autorisé à fonctionner selon les modalités suivantes :

Il a pour Directeur :

Monsieur Emmanuel LOPEZ ,Pharmacien Biologiste

Il est désormais exploité par la SELARL BIOLAB 66 qui exploite également les laboratoires :

- LABM 72 route nationale 66 200 ELNE
Directeur Monsieur Emmanuel LOPEZ, Pharmacien Biologiste
- LABM 14 Avenue de la Méditerranée 66 140 CANET PLAGE
Directeur :Madame Bernadette MOULIADE , Pharmacien Biologiste
- LABM 2 Avenue Foch 66 250 SAINT - LAURENT DE LA SALANQUE
Directeurs :Monsieur Christian LLENSE , Pharmacien Biologiste
Monsieur Eric GRENAUD, Pharmacien Biologiste

et dont le SIEGE SOCIAL est : 72 Route Nationale 66 200 ELNE

Article 2: Le n° d'autorisation 66 SEL 13 devra figurer de façon très apparente sur tous les titres et documents professionnels notamment sur tous les comptes rendus émanant des laboratoires .

Perpignan, le 15 AVR. 2005
P / Le Préfet et par délégation
La Directrice Départementale
des Affaires sanitaires et sociales

D. J. Johnston

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

Direction Départementale
des Affaires Sanitaires et Sociales
des Pyrénées Orientales
SANTÉ LEGISLATION

Dossier suivi par :
Mme MARTY EVE

☎ : 04 68 81 78 41
☎ : 04 68 81 78 78

AP N°

1209

**ARRETE PORTANT AUTORISATION DE
FONCTIONNEMENT DU LABORATOIRE
SIS A SAINT LAURENT DE LA
SALANQUE
ET EXPLOITE PAR LA SELARL
BIOLAB 66**

**Le Préfet des Pyrénées Orientales,
Chevalier de la Légion d'honneur**

- Vu** le Code de la Santé Publique, 6ème partie, chapitres 1 et 2,
- Vu** la Loi N ° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ,
- Vu** le Décret N°75-1344 du 30/12/1975, modifié, relatif aux Directeurs et Directeurs Adjoints de Laboratoires d'analyses médicales ,
- Vu** le Décret N°76-1004 du 04/11/1976 fixant les conditions d'autorisation des laboratoires d'analyses de biologie médicale ,
- Vu** le Décret N°92-545 du 17/06/1992 relatif aux Sociétés d'Exercice Libéral de Directeurs et Directeurs Adjoints de laboratoires d'analyses de biologie Médicale ,
- Vu** l'arrêté préfectoral N° 39/1987 en date du 16 janvier 1987 article 2 portant modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire d'analyses de biologie médicale sis à Saint - Laurent de la Salanque 2 Avenue Foch inscrit sous le n° 66 -32 sur la liste des laboratoires en exercice dans le département des Pyrénées Orientales,
- Vu** l'arrêté préfectoral N° 1170/2005 en date du 14 AVRIL 2005 portant agrément de la SELARL BIOLAB 66 sous le N°66 SEL 13
- Vu** la demande formulée par Monsieur Eric GRENAUD en date du 2 mars 2005,

- Vu** le procès verbal de l'assemblée générale de la SELARL en date du 22 novembre 2004 nommant Monsieur Eric GRENAUD en qualité de co-gérant de la société et Directeur du laboratoire d'analyses de biologie médicale sis à Saint - Laurent de la Salanque 2 Avenue Foch ,
- Vu** le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 janvier 2005 et les statuts mis à jour à la même date,
- Vu** l'acte de cession de parts sous conditions suspensives en date du 8 février 2005 entre Monsieur Yves BARNIOL et Monsieur Christian LLENSE les cédants d'une part, et Monsieur Emmanuel LOPEZ le cessionnaire d'autre part
- Vu** l'acte de cession de parts sous conditions suspensives en date du 31 mars 2005 entre Monsieur Yves BARNIOL et Monsieur Christian LLENSE les cédants d'une part, et Monsieur Eric GRENAUD le cessionnaire d'autre part
- Vu** l'avis du Conseil Central de la Section « G » de l'ordre National des Pharmaciens en date du 13 avril 2005 faisant connaître qu'il n'a pas formulé d'observation particulière,
- Vu** l'avis en date du 29 mars 2005 de Monsieur le Directeur Régional des affaires sanitaires et sociales de la région Languedoc Roussillon
- Vu** l'arrêté préfectoral N° 3574/04 du 16 septembre 2004 portant délégation de signature à Madame Dominique CHRISTIAN Directrice Départementale des Affaires sanitaires et Sociales

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture des Pyrénées Orientales ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'autorisation de fonctionnement du laboratoire d'analyses de biologie médicale sis à Saint - Laurent de la Salanque 2 Avenue Foch inscrit sous le n° 66 -32 sur la liste des laboratoires en exercice dans le département des Pyrénées Orientales est modifiée comme suit :

- LABM 2 Avenue Foch 66 250 SAINT - LAURENT DE LA SALANQUE
Directeurs :Monsieur Christian LLENSE , Pharmacien Biologiste
Monsieur Eric GRENAUD, Pharmacien Biologiste

Article 2 : Ce laboratoire est désormais exploité par la SELARL BIOLAB 66 qui exploite également les laboratoires :

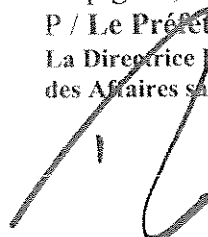
- LABM 5 Rue Jules Ferry 66 660 .PORT VENDRES
Directeur Monsieur Emmanuel LOPEZ, Pharmacien Biologiste
- LABM 72 Route Nationale 66 200 ELNE
Directeur Monsieur Yves BARNIOL ,Pharmacien Biologiste
- LABM 14 Avenue de la Méditerranée 66 140 CANET PLAGE
Directeur :Madame Bernadette MOULIADE , Pharmacien Biologiste

et dont le SIEGE SOCIAL est : 72 Route Nationale 66 200 ELNE

Article 3: Le n° d'autorisation 66 SEL 13 devra figurer de façon très apparente sur tous les titres et documents professionnels notamment sur tous les comptes rendus émanant des laboratoires .

Article 4 : Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, Monsieur le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ,Madame la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Perpignan, le 15 AVR. 2005
P / Le Préfet et par délégation
La Directrice Départementale
des Affaires sanitaires et sociales



Dr Jean Yves GOARIN